univR
FENÊTRES . PORTAILS

Collection
FYBOLIA

NOS ENGAGEMENTS DURABILITÉ ET GARANTIE

Portails Aluminium & PVC

Nous concevons nos portails pour durer dans le temps, résister aux contraintes extérieures et conserver leurs performances. Nos garanties reflètent cet engagement, avec des conditions claires et adaptées à un usage réel.



POURQUOI CES GARANTIES ?

Nos engagements reposent sur des choix techniques maîtrisés :

- Sélection de matériaux adaptés aux usages extérieurs
- Procédés industriels contrôlés
- Traitements de surface haute tenue
- Contrôles qualité à chaque étape de fabrication

La présente garantie commerciale s'applique sans préjudice de la garantie légale de conformité prévue aux articles L.217-3 et suivants du Code de la consommation ainsi que de la garantie contre les vices cachés prévue aux articles 1641 et suivants du Code civil.

DATES D'APPLICATION

Le présent document entre en vigueur à compter du 01/08/2026.
La garantie fabricant prend effet à compter de la date de livraison du portail.

1. LE GARANT

Société Fybolia
ZA des roches blanches
56490 SAINT MALO DES TROIS FONTAINES
Siret : 394 571 988 000 36

2. GARANTIE FABRICATION – 30 ANS

COUVERTURE

Nous garantissons pendant 30 ans :

- La tenue mécanique de la structure
- L'absence de déformation anormale
- La stabilité du portail dans des conditions normales d'utilisation

CONDITIONS D'APPLICATION

Cette garantie s'applique si :

- Le portail est installé sur un support conforme et stable
- La pose respecte les règles professionnelles en vigueur et notices d'installation
- L'utilisation est conforme à la destination du produit, usage résidentiel (dans le cadre d'une habitation individuelle ou collective)

EXCLUSIONS

- Usure normale des composants
- Chocs, accidents ou détériorations extérieures
- Évènement climatique ou météorologique exceptionnel
- Défauts liés à une pose non conforme
- Usage intensif ou toute utilisation dépassant les conditions normales d'un usage résidentiel
- Modification du produit vendu et livré
- Une condition de stockage avant installation non conforme (exposition à la chaleur ou à l'humidité)
- Éléments décoratifs rapportés sur le portail

3. GARANTIE DES AUTRES COMPOSANTS

Pièces d'usure, organes de rotation, accessoires : 2 ans.
Motorisations : selon la garantie du fabricant, 2 ans minimum.

4. GARANTIE LAQUAGE ALUMINIUM - JUSQU'À 20 ANS

COUVERTURE

Le thermolaquage aluminium est garanti contre :

- Cloquage
- Décollement
- Poudrage

Et pour les finitions haute durabilité – Classe 2 :

- La perte de brillance inférieure à 30% par rapport à la valeur initiale

CONDITIONS D'APPLICATION

- Utilisation dans un environnement standard
- Entretien régulier du portail selon la notice d'entretien
- Absence d'agression chimique ou mécanique (exemple : projection de gravier sur passage non enrobé)

EXCLUSIONS - ENVIRONNEMENT SPÉCIFIQUE

- Une condition de stockage avant installation non conforme (exposition à la chaleur ou à l'humidité)
- Zone littorale (atmosphère salin)
 - Au-delà de 5 km du littoral : conditions standard
 - De 500 m à 5 km du littoral : 10 ans (sous réserve du respect des recommandations particulières d'entretien)
 - Moins de 500 m du littoral : exclues de la garantie.
- Atmosphère agressive (par exemple, à proximité de sites industrielles poussiéreux tel que des cimenteries)

NOTICE D'ENTRETIEN

Entretien courant du portail (2 à 3 fois par an) :

- Nettoyer la surface à l'eau tiède
- Ajouter éventuellement un savon doux, PH neutre
- Rincer abondamment à l'eau claire puis essuyer avec un chiffon doux

Les bons outils (à privilégier) :

- Utiliser une éponge douce ou un chiffon non abrasif
- Employer une brosse souple pour les zones difficiles d'accès
- Proscrire les éponges abrasives

Produits et méthodes à éviter :

- Ne pas utiliser de solvants, alcool ou produits agressifs
- Proscrire les nettoyants abrasifs qui peuvent altérer la surface
- Ne pas utiliser de nettoyeur haute pression trop puissant

Entretien complémentaire

- Nettoyer rapidement les taches pour éviter leur incrustation
- Vérifier régulièrement l'état général du portail
- Entretenir les accessoires (gonds, fixations) si nécessaire

5. GARANTIE PVC

Nos portails PVC sont conçus pour maintenir leurs propriétés mécaniques et leur aspect dans le temps.

DURÉES DE GARANTIE

- Profils PVC blanc : 10 ans
- Profils PVC plaxés ton bois : 7 ans
- Profils PVC teinté masse : 3 ans

COUVERTURE

- Les profils PVC
- La tenue de la matière
- La stabilité dimensionnelle
- La teinte du produit ne variera pas au-delà du niveau 3 de l'échelle des gris selon la norme NF EN ISO 20105-A02
- La liaison mécanique du film à son support pour les produis Plaxés
- La qualité du film et sa protection acrylique traversent sans dommage majeur les conditions climatiques (U.V., pluie, neige) pour les produis Plaxés

EXCLUSION

- Accessoires et embouts PVC
- Une condition de stockage avant installation non conforme (exposition à la chaleur ou à l'humidité)
- Évènement climatique ou météorologique exceptionnel

6. ENTRETIEN ET DURABILITÉ

Un entretien simple et régulier permet de conserver les performances du portail.

RECOMMANDATIONS

- Nettoyage à l'eau claire 2 à 3 fois par an
- Utilisation de produits au pH neutre
- Essuyage avec chiffon doux et non abrasif

EN ENVIRONNEMENT EXPOSÉ

- Nettoyage plus fréquent recommandé
- Vigilance accrue en zone littorale ou urbaine

Un défaut d'entretien manifeste entrainera une limitation ou exclusion de la garantie.

7. LIMITES DE GARANTIE

- La garantie est limitée à la réparation ou au remplacement des éléments reconnus défectueux.
- Elle ne couvre pas les dommages indirects.
- Les différences de teinte liées au vieillissement naturel ne constituent pas un défaut.
- Les frais de démontage, remontage ou de remise en état ne sont pas couverts.
- Évènement climatique ou météorologique exceptionnel.

6. ENTRETIEN ET DURABILITÉ

Nous nous engageons à accompagner nos clients dans la durée.
Le client s'engage à déclarer sans délai tout défaut couvert par le présent document dès qu'il en a connaissance, afin de limiter l'étendue des dommages et les conséquences qui pourraient en résulter.

EN CAS DE DÉFAUT RECONNU

- Analyse de la demande par nos services
- Diagnostic technique
- Proposition de solution adaptée

POUR TOUTE DEMANDE DE GARANTIE, FOURNIR :

- Facture ou preuve d'achat
- Numéro de commande
- Photographies du défaut
- Description du problème
- Coordonnées du demandeur

MODES D'INTERVENTION

1. Fournitures des pièces défectueuses pour remplacement sur site si possible
2. Rapatriement du produit en usine si nécessaire
3. Remplacement partiel ou complet des éléments

CONTACT

Adresse-email de contact : **univr@univrmenuiserie.fr**

9. LECTURE RAPIDE DE NOS GARANTIES

ÉLÉMENTS	DURÉE	COUVERTURE
Structure	30 ans	Tenue mécanique, déformation
Laquage aluminium	Jusqu'à 20 ans	Cloquage, décollement, tenue esthétique
PVC blanc	10 ans	Tenue matière, aspect
PVC plaxés	7 ans	Tenue film, aspect
PVC teinté masse	3 ans	Tenue couleur
Accessoires	2 ans	Usure, fonctionnement
Motorisation	2 ans	Selon fabricant